

## INTITULÉ FORMATION : PRODUITS, PARCOURS ET PRISE EN CHARGE DES USAGERS DE SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES

**Intervenants :** CAARUD EGO - AURORE, CAARUD La Terrasse -Maison blanche, Unité d'addictologie du service de psychiatrie de l'hôpital Bichat, SMIT de l'hôpital Bichat, COREVIH Ile de France Nord

**DPC :** OUI  NON

### VOUS ÊTES :

Infirmiers.ière, Aide-soignant.e., associatif, Médecin ou Agent d'accueil du territoire du COREVIH IDF NORD.

### VOUS SOUHAITEZ :

Améliorer la prise en charge des usagers de substances psycho-actives (SPA) dans votre structure.

### A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, VOUS :

- Aurez approfondi vos connaissances sur les substances psycho-actives et les usagers
- Aurez acquis des connaissances sur leurs parcours de soins et leur vécu au quotidien
- Saurez travailler en collaboration avec les structures associatives de prise en charge des usagers

### PROGRAMME :

- Cours 1 : jeudi 17 octobre 2019 (2h00)  
Produits, modes de consommation, complications et effets
- Cours 2 : jeudi 07 novembre 2019 (2h00)  
Présentation du parcours et du quotidien de l'utilisateur et les structures associatives
- Cours 3 : jeudi 21 novembre 2019 (2h00)  
Prise en charge de l'utilisateur, représentations, lien entre l'hôpital et les associations

Dates de formation : 17 octobre, 07 novembre et 21 novembre 2019

Durée de la formation : 3 cours de 2h00 de 14h15 à 16h15

Lieu : Salle de réunion du SMIT (RDC - Hôpital Bichat-Claude Bernard)

Code Stage : / Code session :

Nombre de personnes : 20 personnes

Infos. : Zélie JULIA, [zelie.julia@aphp.fr](mailto:zelie.julia@aphp.fr) et 01 40 25 70 57

Dr Sylvie LARIVEN, [sylvie.lariven@aphp.fr](mailto:sylvie.lariven@aphp.fr)

Claire DELAGE, [claire.delage@aphp.fr](mailto:claire.delage@aphp.fr)

Référente formation : Elsa DIERCKENS [elsa.dierckens@aphp.fr](mailto:elsa.dierckens@aphp.fr) et 01 40 25 85 68

Organisateur : Commission POP. VULNERABLES "USPA" du COREVIH IDF NORD  
[laila.loste@aphp.fr](mailto:laila.loste@aphp.fr)

Coût : inscription gratuite (transports à la charge des participants)